



CHERBOURG > LA TRINITÉ
16 > 24 JUILLET 2020

AVENANT N°2 à l'AVIS DE COURSE

Dans tout l'Avis de Course il faut remplacer le nom :

LA DRHEAM-CUP CHERBOURG-LA TRINITE / Open de France de Course au Large

par :

LA DRHEAM-CUP

Préambule à l'Avis de Course (page 3)

Remplacer :

LA DRHEAM-CUP CHERBOURG-LA TRINITE 2020

«Open de France de Course au Large»

du 18 au 27 juillet 2020.

par :

LA DRHEAM-CUP

du 16 au 24 juillet 2020.

Supprimer :

LE DRHEAM-CUP TROPHY: Parcours côtier CHERBOURG EN COTENTIN / CHERBOURG EN COTENTIN

1. Règles

Dans 1.8 : Supprimer : .MINI 6,50

3. Admissibilité

3.1 CLASSES DE BATEAUX : Lire :

3.1.1 Pour la DRHEAM CUP 700 :

- IMOCA
- MULTI50
- MULTI2000
- CLASS40
- «OPEN» GRANDS MONOCOQUES : MONOCOQUES de longueur égale ou supérieure à 50 pieds, non-inscrits en IRC ou CLASSIQUES.

3.1.2 Pour LA DRHEAM-CUP 400 :

IRC avec un TCC supérieur à 0,950

FIGARO 3 BÉNÉTEAU

YACHTS CLASSIQUES jauge JCH (Rating JCH 2020 supérieur ou égal à 9.4000)

3.1.3 Pour LA DRHEAM-CUP 1100

ULTIMES

3.2 EQUIPAGES : Lire :

DRHEAM-CUP 400 : la constitution de l'équipage doit être composée **au minimum** de 2 personnes à l'exception des Figaro 3 (Classe Figaro Bénéteau) qui pourront aussi courir en solitaire.

DRHEAM-CUP 700 : la constitution de l'équipage doit être composée **au minimum** de 2 personnes à l'exception des Class40 et des IMOCA qui pourront aussi courir en solitaire.

DRHEAM-CUP 1100 : la constitution de l'équipage doit être composée **au minimum** de 2 personnes

Pour les bateaux courant en équipages, le nombre d'équipiers devra être adapté au minimum nécessaire pour la conduite du bateau en mode « Course », dans la limite du nombre de personnes autorisées pour le type de bateau considéré, ce nombre relevant de la seule décision et de la seule responsabilité du skipper.

4. Inscription

Modifier :

4.1, 4.4 et 4.5 : **Remplacer :** «Jeudi 18 Juin 2020» par «Mardi 30 Juin 2020»

4.3 Supprimer tout le paragraphe

4.6.1 : **Lire :** **Éléments à compléter obligatoirement en ligne et documents à transmettre en ligne :**

- Bulletin d'inscription complété : formulaire bateau + formulaire Skipper
- Frais d'inscription acquittés.
- Copie du certificat de jauge en cours de validité.
- Attestation d'assurance en responsabilité civile valide du bateau.
- Attestation sur l'honneur du matériel de sécurité à l'attention du Jugeur d'épreuve
- Liste d'équipage
- Pour chaque membre de l'équipage, La licence Club FFVoile mention «compétition» valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- Ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- Autorisation parentale pour les mineurs,
- Les participants de nationalité étrangère doivent être en possession d'un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre du World Sailing. Ils devront présenter une copie de l'attestation de leur assurance en Responsabilité Civile dont le montant devra être au minimum de 2 millions d'Euros,
- Première page de l'acte de francisation,
- Copie du fascicule des contrôles du ou des radeaux de sauvetage pneumatiques avec date de révision à jour,
- Copie de la licence ANFR récente du bateau,
- Le Curriculum Vitae nautique du chef de bord.

4.7 Contrôle final des Dossiers d'inscription : **Lire :**

Lors du **contrôle final des Dossiers d'inscription** les **17 et 18 juillet 2020**.

- Présenter les informations non validées en ligne,
- Retirer les Instructions de course,
- Retirer les marquages et pavillons fournis par l'AO. A cette occasion chaque concurrent devra déposer un premier chèque bancaire de caution de 700 euros à l'ordre de la société DRHEAM-PROMOTION correspondant au prix de l'ensemble des pavillons qui lui seront prêtés par l'organisation pour la durée de la Course.
- Retirer la balise YellowBrick fournie par l'AO. A cette occasion, chaque concurrent devra déposer la caution de 800 euros correspondante au prêt de la balise de positionnement YELLOW BRICKS qui lui sera fait par l'organisation pour la durée de la Course. Si le concurrent ne dispose pas de chèques bancaires, il devra régler le montant de ces cautions à DRHEAM-PROMOTION par débit de sa carte bancaire et déposer un RIB – Relevé d'identité bancaire.
- Après restitution de ces pavillons et de ces balises prêtées, les chèques de caution seront rendus au concurrent. Si les dépôts de la caution ont été effectués par débit de sa carte bancaire, les montants lui seront remboursés par virements bancaires sur le compte du RIB déposé, déduction faite des frais de transaction (1,75%)

5. Droits à payer

Remplacer : «18 Mai 2020 minuit» par «Mardi 30 Juin 2020»

6. Programme prévisionnel

Lire :

Jeudi 16 juillet 2020	Toute la journée	Date limite de l'arrivée des bateaux à CHERBOURG-EN-COTENTIN (Sauf dérogation en accord avec la Direction de Course).
Vendredi 17 juillet	9h00 à 18h00	Contrôle final des Dossiers d'inscription ; Remise des balises «trackers» et dépôt des cautions bancaires ; remise des Instructions de Course et des marquages et pavillons obligatoires. Contrôle des équipements de sécurité sur rendez-vous (sur demande, des contrôles sécurité pourraient avoir lieu avant l'arrivée à Cherbourg dans un port convenu avec la Direction de Course)
Samedi 18 Juillet	09h00 à 18h00 14h00	Contrôle final des Dossiers d'inscription ; remises des balises « trackers » et dépôt des cautions bancaires ; remise des Instructions de Course et des marquages et pavillons obligatoires. Contrôle des équipements de sécurité sur rendez-vous (sur demande, des contrôles sécurité pourraient avoir lieu avant l'arrivée à Cherbourg dans un port convenu avec la Direction de Course) Le document PDF faisant lieu de Briefing Skipper sera affiché au Panneau Officiel et disponible par voie informatique.
Dimanche 19 juillet <i>Heure des marées : Pleine mer : 8H49 (5,61m) et 21H04 (5,89m) Basse mer : 15H25(1,98m) Coefficients 65/70</i>	à partir de 12h00	Premier signal d'avertissement de la DRHEAM-CUP.
Du Mardi 21 juillet au Vendredi 24 juillet		Arrivées des bateaux de LA DRHEAM-CUP à la TRINITÉ-SUR-MER. Restitution des balises de tracking et des pavillons. Restitution des cautions bancaires.

7. Instructions de Course (IC)

Lire : Les IC seront disponibles, au plus tard, lors du Contrôle final des Dossiers d'inscription les 17 et 18 juillet 2020.

8. Equipement de sécurité et contrôle

Remplacer dernière phrase par :

Des contrôles de jauge et de sécurité pourront être effectués par des Contrôleurs d'équipement Course au Large et/ou par le Président du Comité Technique à partir du Vendredi 17 juillet à 9h00.

9. Parcours

9.2 Le Prologue : **Lire :** Le Prologue n'aura pas lieu.

9.5 Heure limite : **Lire :** La ligne d'arrivée sera fermée le Vendredi 24 Juillet 2020 à 06h00 (TU+2)

11. Groupes de classement

Lire :

Les groupes de classement, les classes et les ratings des bateaux seront affichés au plus tard Vendredi 17 Juillet 2020 à 20H00

- **Groupes en temps réels**

Les bateaux des Classes ULTIMES, MULTI 50, IMOCA, CLASS40, Classe « OPEN » Grands Monocoques,-FIGARO 3 BÉNÉTEAU, seront classés en temps réel.

- **Groupes en temps compensés**

- L'AO répartira les bateaux dans différents groupes de classement selon leur rating. Cette répartition pourra être faite de manière à équilibrer le nombre de bateaux et/ou l'amplitude en rating de chaque groupe
- Les groupes de classement IRC seront définis à partir du TCC, conformément au Certificat IRC propre à chaque bateau. Autant que possible, ces groupes seront déterminés pour être en relation avec le découpage du Championnat Atlantique en Equipages IRC-UNCL 2020 Equipage et Double et du Trophée Offshore UNCL 2020
- Les groupes de classement Yachts CLASSIQUES JCH seront définis à partir du groupe de handicap conformément au certificat JCH propre à chaque bateau
- Les MULTI 2000 courent en temps compensé.

12. Classements

Lire :

12.1 Le classement se fera conformément au système de point a minima de l'annexe A des RCV, après calcul du temps compensé (temps réel multiplié par coefficient temps/temps) pour les groupes de classement qui y sont soumis.

12.2 Il y aura un classement **LA DRHEAM-CUP** par groupe de classement.

Les Class40 (Solo, Duo, Equipage) auront un classement commun mais il y aura également un classement séparé pour les Class 40 courant en Solo si il y a au moins 5 bateaux courant en Solo.

Les IRC (Duo, Equipage) auront un classement commun mais il y aura également un classement séparé pour les bateaux courant en Duo.

Les Figaro 3 souhaitant courir en Duo auront un classement séparé s'il y a au moins 5 bateaux courant en Duo sinon ils courront en IRC.

12.3 En plus des classements par groupe, des classements supplémentaires seront mis en place et donneront lieu à l'attribution des Trophées suivants :

- **Trophée « LA DRHEAM-CUP/ Mono700 »** attribué au-bateau monocoque, toutes classes confondues, ayant effectué le temps réel de course minimum sur LA DRHEAM-CUP 700.
- **Trophée « LA DRHEAM-CUP/Multi700 »** attribué au bateau multicoque, toutes classes confondues, ayant effectué le temps réel de course minimum sur LA DRHEAM-CUP 700.
- **Trophée « LA DRHEAM-CUP / Mono400 »** attribué également au bateau, toutes classes confondues, ayant effectué le temps réel de course minimum sur LA DRHEAM-CUP 400.
- **Trophée « LA DRHEAM-CUP/ 1100 »** attribué également au bateau MULTICOQUE ULTIME, ayant effectué le temps réel de course minimum sur LA DRHEAM-CUP 1100.
- **Trophée IRC- Overall** attribué au bateau jaugé IRC, toutes classes confondues, ayant effectué le temps compensé de course minimum sur LA DRHEAM-CUP 400.
- **Trophée Sport** attribué au bateau totalisant le minimum de points pondérés par un coefficient tenant compte du nombre d'inscrits dans chaque groupe de classement.
 - Pour intégrer le classement Sport, le bateau respectera les critères d'équipement suivants :
 - Mât, bôme et tangon en aluminium et/ou en bois
 - Gréement dormant acier
 - Voiles en polyester tissé ou polyester laminé.

L'intégration au Trophée Sport se fera au moment de l'inscription et fera l'objet d'une acceptation par une Commission Sport, dont la décision sera sans appel.

- **Trophée Jeunes :** attribué au bateau totalisant le minimum de points pondérés par un coefficient tenant compte du nombre d'inscrits dans chaque groupe de classement.
 - Pour intégrer le classement Jeunes, la moyenne d'âge de l'équipage du bateau devra être inférieure ou égale à 25 ans, calcul arrondi au chiffre inférieur.
- **Trophée Féminines :** attribué au bateau totalisant le minimum de points pondérés par un coefficient tenant compte du nombre d'inscrits dans chaque groupe de classement.
 - Pour intégrer ce classement Féminines le bateau devra être composé d'un équipage 80 % féminin, calcul arrondi au nombre d'équipiers inférieur.
- **Trophée Double Mixte :** attribué au bateau totalisant le minimum de points pondérés par un coefficient tenant compte du nombre d'inscrits dans chaque groupe de classement.
 - Pour intégrer ce classement Double Mixte le bateau devra être composé d'une femme et d'un homme.

13. Accueil - Places au port

Lire :

A **CHERBOURG-EN-COTENTIN**, du jeudi 16 juillet 2020 12H00 au Dimanche 19 juillet 2020 12h00, les **bateaux autorisés par l'AO à stationner dans les ports** bénéficieront d'une gratuité offerte par la mairie de Cherbourg en Cotentin.

A la **TRINITÉ-SUR-MER**, pour les **bateaux autorisés par l'AO à stationner dans le port**, les frais de places de port seront pris en charge par l'AO - du jour d'arrivée du bateau jusqu'au Vendredi 24 juillet, sauf pour les bateaux étant déjà bénéficiaires d'un emplacement avec la Compagnie des Ports du Morbihan.

Si le nombre de bateaux inscrits dépasse la capacité d'accueil des ports, des dispositions spécifiques pourront être prises en accord avec les skippers.

Fait le 16 Juin 2020

Le Président du Comité de Course